



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 20 JANVIER 2011
A 20 H 00
A
CHAMPDÔTRE

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Présents : Mesdames et Messieurs S Perron, G Esmonin, R Langlois, J Combépine, C Lapostolle, M Lassagne, D Méry, JM Boisselier, M Zrizou, J Vadot, M Jeannot, JL Landry, G Bruley, M Sordel, D Girard, D Canavero, A Joly, M Bourdon, Y Strubel, M Brulé, G Baudin, JP Morin, S Gateau, Y Tannière, D Maréchal, JP Vadot, B Bouju, A Rossignol, J Anceau, A Mathiron, S Sordel, H Hélié-Barbié, C Seichon, J Dananchy, C Vautier, J Rousseau, E Feuillebois.

Représentés : Mesdames et Messieurs J Raymond (procuration à Raoul Langlois), C Compayré (procuration à M Bourdon), JP Moindrot (procuration à D Méry), V Perez (procuration à JM Boisselier), MP Triat (procuration à J Combépine), P Goudé (procuration à C Lapostolle), S Varlet (procuration à M Lassagne), B Jovignot (procuration à Gilles Baudin), C Boillaud (procuration à D Maréchal), C Marin (procuration à J Anceau), S Sgrillo (procuration à C Seichon).

Absents : Mesdames et Messieurs Mariel Godard, N Roussel, G Donolo, JP Curie, F Deloy, MF Sordel, P Oudot.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean Pierre Morin

QUESTION N° 1

SUJET : ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le Conseil Communautaire adopte à l'unanimité le compte rendu de la séance du 16 Décembre 2010.

QUESTION N° 2

SUJET : COMPTE RENDU DES DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE du 12 janvier 2010 (présentation en séance).

Le Conseil Communautaire prend acte des décisions du Bureau Communautaire prises en vertu de la délégation du Conseil Communautaire.

QUESTION N° 3

SUJET : COMPTE RENDU DES DECISIONS DU PRESIDENT PRISES EN VERTU DE LA DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE (présentation en séance)

Le Conseil Communautaire prend acte des décisions du Président prises en vertu de la délégation du Conseil Communautaire.

QUESTION N° 4

SUJET : FINANCES

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2011

Le Conseil Communautaire prend acte que les orientations budgétaires pour l'exercice 2011, présentées en séance, ont fait l'objet d'un débat.

QUESTION DIVERSE N° 1

SUJET : AMENAGEMENT ET ANIMATION DU TERRITOIRE

PAYS PLAINE DE SAÔNE VINGEANNE

PROJET D'ANIMATION « VIE CULTURELLE, ASSOCIATIVE et SPORTIVE » 2011

DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le projet d'animation « Vie culturelle, associative et sportive » 2011 ainsi que son plan de financement,

Autorise le Président à solliciter les crédits ciblés au titre du contrat de Pays auprès du Conseil Régional de Bourgogne, du Conseil Général de Côte d'Or et du FEADER.

Autorise le Président à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

Affiché le 25 Janvier 2011

Le Président,

Jean Paul VADOT

